Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Non renouvellement contrat syndic

Par osiris885

Bonsoir
Le conseil syndical, dont je suis président est confronté au problème suivant:
23 Mars 2017: AG annuelle ne renouvelle pas le mandat du syndic. Aucune date d'AG n'étant fixée pour désignation du nouveau syndic, un copropriétaire demande au syndic par LR AR la convocation de l'AG le 4 mai.
Le 6 juin, aucune nouvelle. Aussi le président du conseil syndical essaie de contacter le syndic "sortant" par téléphone, en vain.
Hasard (..?.) l'après midi même,une LR AR est envoyée par syndic. Date fixée de l'AG au 3 juillet. Or le contrat du syndic s'achève le 30 juin 2017.
Pourriez vous, s'il vous plait, aider le conseil syndical à y voir plus clair. Tout cela est il bien légal? Nous sommes bien sûr des bénévoles qui sommes fatigués de suppléer le syndic qui se montre absolument "inexistant" (...lors de montée des eaux dans sous sol et une rupture de canalisation eaux usées...
MERCI. Cordialement.

Par Tisuisse1

Contacter d'urgence l'ARC à Paris (Association des Responsables de Copropriété dont les coordonnées sont sur internet). L'ARC a son équipe de juristes et d'avocats spécialisés et ils vous diront quelles sont les mesures rapides à prendre car, vous pensez bien que votre syndic actuel ayant été renvoyé, il ne va pas bouger le petit doigt pour vous aider.